



Suivi 2023 des Grands dauphins de la mer de la Manche

🕒 Temps de lecture : 3 min

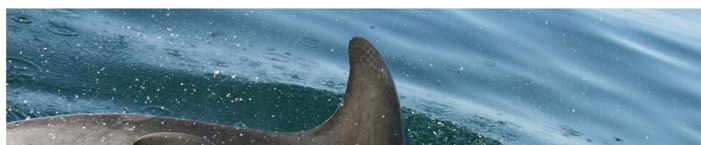


Réalisée avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité et de Covéa/MAAF Assurances SA, « cette directive vise à conserver la diversité biologique, à assurer des interactions appropriées entre les espèces et leurs habitats, et à maintenir des océans dynamiques et productifs tout en permettant les usages maritimes durables pour les générations futures. »

En France, ce programme de surveillance de la DCSMM – la Directive-cadre européenne « Stratégie pour le milieu marin » – est divisé en quatre sous-régions, dans les eaux marines métropolitaines sous juridiction française : la Manche-mer du Nord, les mers celtiques, le golfe de Gascogne, et la Méditerranée occidentale.

Il comprend un volet thématique sur les mammifères marins et les tortues marines, dont un sous-programme spécifiquement dédié aux petits cétacés, parmi lesquels le Grand dauphin du golfe normand breton en mer du Nord et en mer celtique.

« Cette espèce, protégée sur le territoire national par l'arrêté du 03/09/2020, est également classée d'intérêt communautaire par la directive « Habitat-Faune-Flore » du programme Natura 2000. La mention de la « population à enjeu fort » dans les DOCOB des ZSC met en évidence la priorité accordée à cette espèce dans les stratégies de conservation. »





© GECC Normandie

Grâce aux multiples expéditions du GECC – Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin, et de l'OFB – l'Office Français de la Biodiversité, plusieurs dizaines de groupes de cétacés ont pu être observés. Les trois espèces principales rencontrées sont : le Grand dauphin – *Tursiops truncatus*, le Dauphin commun – *Delphinus delphis*, et le Marsouin commun – *Phocoena phocoena*.



© GECC Normandie

Le nombre d'observation des deux premières espèces reste équivalent entre 2022 et 2023, contrairement à celle de Marsouins communs qui augmente.

« Cette augmentation pourrait refléter une présence plus importante de l'espèce ou par des conditions particulièrement favorables aux observations durant l'été 2023. »

Au total, 1 882 clichés ont été ajoutés à la base de données OBSenMer pour le travail de photo-identification, et 2 886 ailerons ont pu être analysés. Cela a permis d'identifier près de 147 individus différents – 60 de plus qu'en 2022. Cette augmentation est « en grande partie due à une sortie exceptionnelle, le 6 septembre 2023 en Baie de Seine occidentale, au cours de laquelle 58 individus différents présents dans le catalogue ont été identifiés. »

Cette identification a également permis de reconnaître les animaux individuellement et d'observer leur présence et leur mouvement entre les différentes régions marines.

En ce qui concerne le taux de survie des individus adultes en 2023, il « demeure constant comparativement à ceux de 2020, 2021 et 2022. »





© GECC Normandie

A noter également que, selon les estimations de 2023, « la population de grands dauphins de la Manche figure parmi les plus importantes populations côtières et résidentes de la façade atlantique européenne. »

« Ces résultats en 2023 mettent en lumière l'importance de poursuivre le suivi à long terme avec une méthodologie évolutive et une coordination renforcée entre les acteurs afin de donner aux gestionnaires les éléments de compréhension pour une protection plus efficace de cette population. »

[Découvrez le rapport complet sur le suivi 2023 de la population des Grands dauphins.](#)

© Source : *[Suivi de la population des grands dauphins de la mer de la Manche pour l'année 2023](#)*, GECC Normandie.